DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

COMMUNE DE VEZINS

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, à la Mairie, ***le 23 septembre 2026 à 18h30***

Affiché le 18 septembre 2026

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

I– FINANCES

- Décision modificative budgétaire n°2 – Budget Principal
- Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation

II – ÉDUCATION

- Avis préalable à l'ouverture de la micro-crèche privée Minilou

III – RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi permanent d'agent administratif polyvalent
- Création d'emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité
- Adhésion au service paie du centre de gestion de Maine et Loire - Convention

IV – INTERCOMMUNALITÉ

- Interventions musicales en milieu scolaire – 2026/2027 - Convention

V – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Cédric VAN VOOREN

MAIRIE DE VEZINS
Maine-et-Loire

Mairie de VEZINS – Place Flandres-Dunkerque – 49340 – Tél. 02 41 49 02 60 – Fax 02 41 49 02 63
Courriel : mairie@mairie-de-vezins.com – Site internet : www.mairie-de-vezins.com